

L'ajournement

Eh bien, aujourd'hui, je me vois dans l'obligation de poser de nouveau la même question. La population entière de la circonscription d'Argenteuil-Papineau est lasse mais, monsieur le Président, je le dis, j'ai la tête aussi dure que certains fonctionnaires qui ont proposé toutes sortes de solutions farfelues pour le développement du plus grand aéroport du Canada. Le gouvernement provincial pendant ce temps nous fait des pieds de nez, le gouvernement provincial péquiste est heureux de constater l'échec de Mirabel, le gouvernement provincial péquiste qui finance à même ses fonds publics certains groupes qui ne veulent faire de Mirabel qu'un échec.

Monsieur le Président, je reviens une fois de plus à la charge, et je suis convaincu que mon collègue de Parkdale-High Park (M. Flis), qui est le secrétaire parlementaire du ministre, sera lui aussi bientôt exaspéré d'être obligé de répondre à mes questions. Je suis convaincu qu'il le serait si dans sa propre circonscription il vivait les mêmes drames que la population de Mirabel, que les gens du Nord de Montréal qui se sont fait promettre la baie James aéroportuaire. Des fonctionnaires du gouvernement fédéral, comme l'ancien ministre de Belleval, qui était tout feu tout flamme pour l'aéroport de Mirabel, sont maintenant disparus dans le décor. Je suis convaincu que mon collègue de Parkdale-High Park approuvera comme moi et dira également qu'il est temps que l'on prenne une décision relativement à ce dossier. La population a été patiente, elle a cru, et maintenant plutôt que de se battre pour le développement de Mirabel, les députés de la région, ainsi que moi-même, on doit se battre pour le *statu quo*. Monsieur le Président, je demande une réponse et j'espère que, cette fois-ci, elle sera positive.

[Traduction]

M. Jesse P. Flis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, je voudrais féliciter le député de défendre si énergiquement les intérêts de ses électeurs. Je veux lui assurer que le gouvernement fédéral ne se fiche pas, comme le gouvernement provincial, du problème.

Comme le député le sait, en août dernier, le ministre a non seulement fait connaître le rôle des aéroports de la région de Montréal mais également un train de mesures visant à augmenter le trafic aérien à Mirabel. Toutes les mesures qui relevaient du ministère des Transports ont été prises, dont des droits de libre transit pour le transport de marchandises par les transporteurs étrangers sauf ceux des États-Unis, ainsi que la réduction des droits d'atterrissage pour les avions de transport international et frontalier. De plus, les compagnies de transport desservant à la fois Mirabel et Toronto ont maintenant le droit d'offrir à leurs passagers la correspondance entre Mirabel et Toronto et il n'y a plus de droits d'atterrissage pour les mises en position entre Mirabel et Dorval. De même, un comité du secteur privé, le Comité Levasseur, mis sur pied pour étudier à nouveau la question de Mirabel, doit déposer son rapport bientôt. A la suite des pourparlers avec le gouvernement du Québec au sujet du service d'autobus, des améliorations devraient être apportées bientôt.

Une mesure qui n'a malheureusement pas encore été mise en application est celle qui a trait au carburant d'importation. Elle s'est révélée plus difficile à appliquer que prévu et nécessite la participation des ministères de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ainsi que des Finances et du Revenu. Chacun de ces ministères doit d'abord déterminer l'incidence de cette mesure sur ses programmes.

Je veux assurer au député que nous étudions actuellement cette question. En fait, comme l'a dit le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Chrétien) dans sa réponse, les ministres se sont rencontrés dernièrement et cette question sera sans doute réglée très bientôt.

Le président suppléant (M. Blaker): La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain.

(A 18 h 18, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)